

L'ATC lance son nouveau site Web et sa nouvelle librairie

Au début de décembre, l'ATC a lancé son nouveau site Web et sa nouvelle librairie, qui permettront aux internautes d'obtenir plus facilement de l'information à ses membres, ses clients et aux autres professionnels du secteur des transports et des routes.

Le nouveau site Web informera mieux les gens sur les activités de l'ATC grâce à une page d'accueil dynamique, une présentation refaite à neuf, une navigation plus facile, et des outils de partage dans les réseaux sociaux.

Voici les changements clés :

- Après le présent numéro, les *Nouvelles de l'ATC* prendront désormais la forme d'un blogue dans le site Web. Les articles seront donc publiés plus rapidement, et les nouveaux articles figureront dans la page d'accueil. Les membres recevront un courriel chaque mois comprenant la liste des articles publiés depuis le dernier envoi.
- Les articles récemment inscrits dans le catalogue de la bibliothèque de l'ATC paraîtront dans un flux RSS visible sur la page d'accueil.

- Des liens au bas des pages faciliteront la tâche aux visiteurs qui souhaitent consulter les pages Facebook et LinkedIn, une autre source pour obtenir et partager de l'information.
- Les bandeaux publicitaires sont désormais intégrés au site. Au cours des prochains mois, nous publierons le tarif de ces annonces, dès que nous pourrons mettre les espaces en question à la disposition des gens souhaitant promouvoir un organisme, un produit, un service ou un événement lié à notre domaine.

Le site Web est rattaché à la nouvelle librairie de l'ATC, qui offre des versions électroniques de nombreuses publications et plus de 200 titres, en anglais et en français, avec des prix préférentiels pour les membres. Elle offre aussi des ressources et des outils gratuits, notamment des rapports, des dossiers élémentaires, des dossiers d'information et des comptes rendus de congrès.

Visitez le nouveau site Web et la librairie, à l'adresse www.tac-atc.ca. Si vous avez des observations à nous faire, communiquez avec Erica Andersen, à eandersen@tac-atc.ca ou au 613-736-1350, poste 235. 



Congrès et exposition de 2014 de l'ATC

Transport : Du passé vers l'avenir

Du 28 septembre au 1^{er} octobre
Montréal, Québec

L'appel aux présentations de 2014 a été lancé. Les auteurs intéressés doivent présenter leurs résumés en ligne au plus tard le mardi, 31 décembre. Toutes les modalités de présentation sont notées dans le Prospectus de l'appel aux présentations maintenant affiché dans la rubrique du congrès du site Web de l'ATC.

Les renseignements d'hébergement et de voyage sont maintenant affichés.

Soyez des nôtres à Montréal pour la célébration de notre centenaire au Palais des congrès!



Dans ce numéro

Prix spéciaux en sécurité routière pour le centenaire de l'ATC

Nouveaux projets à l'ATC

Programme des colloques de 2014 en cours

L'ATC lance un projet sur les services de transport en commun

Nouvelles lignes directrices pour la vitesse de marche des piétons

'Contacts Emploi' se rajoutent au Programme des bourses de la Fondation de l'ATC

Nouveaux projets à l'ATC – Conseil des ingénieurs en chef

Deux nouveaux projets émanant du Conseil des ingénieurs en chef de l'ATC sont en cours de développement.

Les organisations qui souhaitent faire une contribution financière et se joindre au comité directeur qui supervisera la réalisation d'un projet peuvent communiquer avec le Secrétariat de l'ATC.

Lignes directrices pour l'utilisation des tableaux d'affichage de la vitesse

Les dispositifs d'affichage en temps réel de la vitesse sont employés à de nombreux endroits au Canada. Ils permettent aux conducteurs de voir leur vitesse, habituellement affichée à côté du panneau de la limite de vitesse. Ils sont destinés à faire prendre conscience aux conducteurs de la vitesse à laquelle ils conduisent leur véhicule. On a pu constater qu'ils sont efficaces et qu'ils commencent à donner des résultats peu de temps après leur installation. Cependant, certains dispositifs employés sur le terrain constituent une source de distraction trop grande et risquent de ne pas atteindre leur objectif. La conception et l'utilisation des tableaux d'affichage de la vitesse ne font présentement l'objet d'aucune ligne directrice de l'ATC.

Le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'ATC a proposé la réalisation de ce projet visant à examiner les dispositifs d'affichage de la vitesse actuellement offerts sur le marché et à faire enquête parmi les organismes responsables pour connaître les pratiques existantes ou les lignes directrices concernant ces dispositifs. Dans un deuxième temps, le projet consistera à établir les pratiques exemplaires et à élaborer des lignes directrices pour la conception et l'utilisation des dispositifs d'affichage de la vitesse.


Conception, construction et lignes directrices d'inspection des murs de terre stabilisée mécaniquement

Des murs de terre stabilisée mécaniquement ont été construits au Canada pendant les dernières décennies. Leurs propriétaires

s'inquiètent de plus en plus de leur responsabilité en ce qui a trait à la conception structurelle et géotechnique, à la composition, aux inspections en cours de construction ainsi qu'à la gestion et aux réparations. Il n'existe pas actuellement, au Canada, une autorité chargée d'établir un code en réponse à ce questionnement, et les propriétaires se fient beaucoup à des sources d'information étrangères pour savoir à quoi s'en tenir.

L'objectif de ce projet, proposé conjointement par le Comité permanent des ouvrages d'art et celui des sols et des matériaux, est de collaborer avec les propriétaires, les concepteurs et les partenaires de l'industrie pour préparer une synthèse des lignes directrices portant sur le choix des matières de remplissage, sur les études et la conception géotechniques, sur la conception structurelle, sur les inspections des travaux de construction sur la gestion globale du mur et sur les procédures de réparation pendant le cycle de vie du mur. On définira également les responsabilités en matière de fabrication, d'installation, de géotechnique et de drainage, d'objectifs de rendement à long terme et de coûts sur la durée du cycle de vie.

Un examen des codes, des manuels de conception des murs, des guides et des pratiques employées sera réalisé, ainsi que des études, afin de déterminer les questions sur lesquelles il sera utile de se pencher et d'élaborer une synthèse illustrée d'exemples des pratiques exemplaires et des pratiques les moins recommandables.

Les principaux résultats escomptés au terme de ce projet sont une synthèse des pratiques exemplaires de même que des lignes directrices formulées par les experts et l'industrie de la géotechnique et de la conception des structures. Subséquemment, il serait possible d'entreprendre l'élaboration d'un guide national de conception et de construction des murs de terre stabilisée mécaniquement. 

Publication trimestrielle de
l'Association des transports du Canada
ISSN 0317-1280
2323, boulevard Saint-Laurent, Ottawa K1G 4J8
Téléphone 613-736-1350 ~ Télécopieur 613-736-1395

www.tac-atc.ca

Rédactrice : Lynne Parisien

Collaborateurs : Catherine Berthod, Glenn Cole, Katarina Cvetkovic, Christine DeGrandpré, Erica Andersen, Clark Gunter, Carole Leclerc, Peter Noehammer, Sandra Majkic

Conceptrice : Debi Woods

Faites-nous parvenir vos idées et suggestions à :
lparisien@tac-atc.ca

L'ATC est une association d'envergure nationale à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la sécurité, la sûreté, l'efficience, l'efficacité et le respect de l'environnement dans le cadre de la prestation de services financièrement durables de transport, le tout à l'appui des objectifs sociaux et économiques du Canada.

L'ATC est une tribune neutre de collecte et d'échange d'idées, d'informations et de connaissances à l'appui de l'élaboration de lignes directrices techniques et de bonnes pratiques.

À l'échelle du pays, l'Association s'intéresse principalement au secteur routier et à ses liens et interrelations stratégiques avec les autres composantes du réseau de transport.

En milieu urbain, l'Association s'intéresse non seulement au transport des personnes et des marchandises, mais encore à la prestation de services à la collectivité et aux incidences de toutes ces activités sur les modèles d'aménagement du territoire.

L'enrichissement des connaissances par la collaboration

Le Groupe de travail sur les changements climatiques de l'Association des transports du Canada (ATC) collabore présentement avec deux autres entités de l'ATC pour organiser des discussions en table ronde au Congrès 2014 de l'ATC, à Montréal.

Organisé conjointement avec le Groupe de travail sur la gestion des actifs, le premier panel aura comme thème de discussion les outils et les techniques actuels d'évaluation des risques pour les infrastructures de transport liés aux changements climatiques. Les conférenciers entretiendront les personnes présentes de leur expérience dans l'utilisation de ces outils, notamment en ce qui concerne les données à recueillir, l'expertise technique nécessaire pour faire des prévisions à petite échelle avec les modèles existants ainsi que les méthodes d'utilisation des outils de gestion existants pour adapter les infrastructures aux changements climatiques.

Le deuxième panel, organisé de concert avec le Conseil des ingénieurs en chef, présentera des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre au cours des travaux de construction et d'entretien. Les conférenciers invités feront bénéficier les participants de leur expérience relative aux méthodes d'estimation des émissions de gaz à effet de serre et de collecte des données sur la consommation de carburant. Il sera également question des outils et des techniques de surveillance des émissions de gaz à effet de serre au cours des travaux de construction et d'entretien.

Collaboration constante avec les entités de l'ATC

La collaboration constante avec les entités de l'ATC constitue une partie importante du mandat du Groupe de travail sur les changements

climatiques. Ce dernier agit comme catalyseur dans son travail avec les membres et les entités de l'ATC, qui consiste à découvrir les technologies et les procédés s'inscrivant sur les deux axes de la lutte contre les changements climatiques : les mesures d'atténuation et les mesures d'adaptation. En 2014, les panels seront structurés autour de ces deux axes importants. En outre, le Groupe de travail sur les changements climatiques aide les comités directeurs des projets à y inclure les changements climatiques à titre d'élément important, le cas échéant.

Par ailleurs, le programme technique du Congrès de 2014 sera axé sur les activités au Québec et devrait comprendre les thèmes suivants : les problèmes actuels et futurs dans l'adaptation aux conséquences des changements climatiques; les lignes directrices pour résoudre les difficultés rencontrées par les municipalités; la vulnérabilité des infrastructures du Québec et les répercussions sur les réseaux routiers; l'ampleur des phénomènes météorologiques sévères; l'accélération de la mise en œuvre de systèmes de transport mus à l'électricité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique du transport des marchandises.

Une séance d'affiches présentera les résultats de divers projets de recherche sur les répercussions des changements climatiques. Les composants du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du Québec seront mis en évidence. Cette séance s'adresse aux chercheurs, aux étudiants et aux autres personnes qui s'intéressent aux problèmes d'adaptation aux changements climatiques.

Le programme préliminaire du Congrès et de l'exposition 2014 de l'ATC sera affiché dans le site Web de l'ATC dans les mois à venir. 

Prix spéciaux en sécurité routière pour le centenaire de l'ATC

L'Association des transports du Canada (ATC) a créé des prix spéciaux en sécurité routière pour célébrer le progrès majeur dans ce domaine au cours des cent dernières années au Canada.

Les mises en candidature sont sollicitées au regard des prix suivants :

- Prix du centenaire pour la recherche universitaire de l'ATC
- Prix du centenaire en sécurité routière de l'ATC – secteur privé
- Prix du centenaire en sécurité routière de l'ATC – secteur public
- Prix du centenaire pour la carrière exemplaire en sécurité routière de l'ATC

Des renseignements détaillés sur les prix sont disponibles en ligne dans la rubrique À propos de l'ATC à www.tac-atc.ca.

Un représentant de tout membre de l'ATC peut présenter une candidature en envoyant un résumé d'une page par voie de courriel, au plus tard le

27 janvier 2014, à kcvetkovic@tac-atc.ca. Les résumés seront évalués par un comité d'évaluation issu du Comité permanent de la sécurité routière de l'ATC. Si les résumés des auteurs sont acceptés, les responsables du programme communiqueront avec eux, au plus tard le **18 février**, pour les inviter à transmettre leurs exposés intégraux à l'ATC avant **15 h, heure normale de l'Est, le 18 mars**.

La communication des résultats de l'évaluation des exposés intégraux se fera à la fin juin. Les prix seront remis aux lauréats(es) au Congrès et l'exposition de 2014 de l'ATC à Montréal, du 28 septembre au 1^{er} octobre.

Si vous avez des questions au sujet des prix ou du processus de présentation, communiquez avec Katarina Cvetkovic au kcvetkovic@tac-atc.ca ou 613-736-1350, poste 227 au Secrétariat de l'ATC. 



Ambassadeurs locaux contribuent au Congrès 2013 de l'ATC

Plus de 80 ambassadeurs locaux, représentant Infrastructure et Transports Manitoba et d'autres agences reliées aux transports, ont accueilli plus de 780 délégués au Congrès et l'exposition de 2013 de l'ATC.

Les points saillants étaient :

- 92 kiosques liés aux transports à l'exposition de l'ATC – Le Prix 2013 W.H. Yeates du meilleur kiosque a été remis à **Gibraltar Cable Barrier Systems** pour le meilleur usage d'espace, l'excellent service à la clientèle et une suite diversifiée de produits.
- Des visites techniques uniques – dont le Palais législatif du Manitoba, et d'autres projets d'infrastructure plus techniques dont le canal de dérivation de la rivière Rouge et l'axe CentrePort Canada, la nouvelle autoroute de 10 km présentement en construction, qui fournira l'accès au premier port intérieur du Canada.
- Les Prix d'excellence technique – Reconnaître l'importance des contributions des membres dans l'éducation (**AQTr** et **MTQ**); l'environnement (**MTQ**), les transports urbains durables (**Metrolinx** et **partenaires**) et l'ingénierie en sécurité routière (**MTQ**).
- 'La Soirée du hockey à Winnipeg' – Les congressistes et leurs accompagnateurs ont affiché les couleurs de leurs équipes préférées à la Soirée locale, mettant en vedette des prestations musicales d'artistes locaux dont Ça Claque; les Asham Stompers et les Dust Rhinos.
- Le nouveau président de l'ATC – Le sous-ministre de Transports Alberta, Rob Penny, a remis une distinction de membre honoraire de l'ATC au président sortant Doug McNeil avant de livrer son discours en tant que nouveau président de l'ATC.
- Les Programme canadien des prix en transports – Le Prix du mérite pédagogique a été remis au professeur **Guy Doré**, Génie des chaussées, Université Laval, tandis que **Goran Nikolic**, Planification de la circulation, région centrale, ministère des Transports de l'Ontario, a reçu le Prix de réalisation.

- Un programme technique captivant – Des séances et des tables rondes sur la sécurité routière, les chaussées, les ponts et la conception géométrique étaient parmi les plus populaires; des experts chevronnés dans toutes les matières ont donné des exposés intéressants et l'interaction entre les participants et les conférenciers fut dynamique.

Quarante-quatre organisations différentes ont appuyé l'événement en tant que partenaires ou en achetant de la publicité – témoignant de la valeur de ce congrès annuel aux secteurs des transports et des routes.

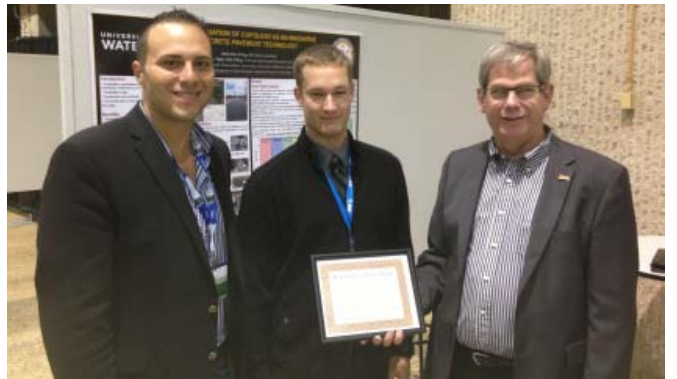
Les communications du congrès de 2013 de même que les vidéos et les photos d'événements variés peuvent être visionnées dans le Synopsis 2013, section Congrès à tac-atc.ca. 



Le ministère des Transports du Québec a remporté le Prix de réalisation environnementale de 2013. De gauche à droite, Yves Bédard, biologiste; Jean-François Saulnier, directeur et Francis Gauvin, ingénieur chargé de projet.



Des prestations musicales variées ont été présentées à la Soirée locale.



Le président de la séance d'affiches des chaussées, Chuck McMillan (droite), et Amir Abd El Halim, de Stantec Consulting Ltd. (gauche) ont remis le Prix étudiant de la séance d'affiches des chaussées 2013 à Aleks Kivi (centre) pour *Évaluation de Cupolex® en tant que technologie innovatrice des chaussées en béton*.



Le ministre de Transports Québec, l'honorable Sylvain Gaudreault, présente un montage vidéo sur Montréal, la destination du Congrès de 2014 de l'ATC.



Gibraltar Cable Barriers Systems a remporté le Prix 2013 W. H. Yeates du meilleur kiosque.



Le Prix des transports urbains durables de 2013 a été remis à Metrolink et partenaires (Le président sortant Doug McNeil et Jennifer Lay, conseillère de programmes, transport scolaire, Metrolinx)

L'ATC invite les auteurs à présenter au Congrès 2014

Les résumés sont maintenant sollicités au regard du programme technique du Congrès de l'Association des transports du Canada (ATC) de 2014 qui offrira des séances techniques et d'affichage, des tables rondes et des ateliers.

L'appel aux présentations comprend un appel aux communications (communications avec exposés), un appel aux exposés (exposés sans communications) et un appel aux affiches. Certaines séances se limiteront *uniquement aux présentations de communications, tandis que les autres auront la flexibilité de choisir entre la présentation d'une communication intégrale et/ou d'un exposé intégral à des fins d'examen.*

Les auteurs doivent présenter leurs résumés en ligne au plus tard le 31 décembre. Les résumés, d'une longueur maximale de 400 mots pour les communications et les exposés et de 1 000 mots pour les séances d'affiches, modalités de présentation et dates d'échéances se retrouvent dans la rubrique du Congrès de l'ATC du site Web à www.tac-atc.ca.

En 2014, l'ATC marquera 100 ans en tant qu'association, et le thème du Congrès et de l'exposition 2014 de l'ATC est *Transport : Du passé vers l'avenir*. On estime que cet événement spécial attirera entre 1 200 et 1 400 délégués.

EN VEDETTE

Nithi Govindasamy a été nommé sous-ministre de Voirie et Infrastructure Saskatchewan, et **Jennifer Ehrmantraut** a été nommée sous-ministre adjointe.

Après avoir quitté son poste au ministère de la Voirie et de l'Infrastructure Saskatchewan, **Ted Stobbs** travaille aujourd'hui chez EBA, une société du groupe Tetra Tech. **Ron Gerbrandt**, sous-ministre adjoint par intérim chargé des services régionaux, le remplace à titre intérimaire comme ingénieur en chef, jusqu'à nouvel ordre.

L'honorable George Kuksuk a été nommé ministre des Transports, au département du Développement économique et des Transports au gouvernement de Nunavut, tandis que **Pauloosie Suvega** a remplacé **Methusalah Kunuk** comme sous-ministre adjoint.

Carl Kuhnke a accepté le poste de directeur général du Centre d'excellence en transports et en infrastructures de la Saskatchewan.

Thameur M. Souissi remplace **Robert Kahle** comme ingénieur en chef et expert-conseil à la Direction des transports, Ville de Montréal.

Taso Koutroulakis a été nommé gestionnaire du service des voies publiques et des emprises de la municipalité régionale de Halifax.

Bruce Richet est devenu vice-président chargé du développement des affaires en Saskatchewan pour la société CIMA+.

Programme des colloques de 2014 de l'ATC en cours

Divers colloques de l'ATC sont en cours de planification pour l'année 2014. Beaucoup devraient faire salle comble, alors les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire rapidement sur TAC Online (l'ATC en ligne).

Le colloque « **Accommodating Cycling Facilities** » sera offert à Victoria, Edmonton et Toronto en février et mars 2014.

Offert pour la première fois en 2012, ce colloque populaire d'une journée renseigne les participants à propos de la conception et du choix de la signalisation sur les pistes cyclables et à propos de l'utilisation d'autres techniques pour faciliter l'utilisation des voies publiques par les cyclistes.

Le colloque englobe diverses tendances actuelles ou susceptibles de se manifester à l'avenir concernant les aménagements pour les cyclistes et les techniques de signalisation employées dans les zones urbaines et dans les régions rurales, y compris les concepts de voie partagée, les voies cyclables et la signalisation pour les cyclistes. Les sujets abordés comprennent la sécurité, les facteurs humains, le génie de la circulation, les corridors et les intersections (y compris les carrefours giratoires) ainsi que le choix des aménagements. Les participants s'informeront ainsi sur les dernières tendances, comprendront mieux l'importance de la bicyclette et apprendront comment faciliter l'utilisation de ce mode de transport par de nouveaux aménagements et des modifications des aménagements existants.

Mike Skene, Mitchell Jacobsen et Dan Casey, de Boulevard Transportation Group Ltd., auteurs de la dernière édition du *Guide canadien de signalisation des voies cyclables*, publié par l'ATC, meubleront le colloque d'exposés, d'études de cas et d'exercices pratiques.

Nouveaux colloques en 2014

Un colloque axé sur le contenu de la prochaine édition du *Guide de conception et de gestion des chaussées* de l'ATC sera tenu dans

plusieurs villes du Canada à compter de 2014. Il fournira aux participants de l'information à jour sur les pratiques de conception, d'ingénierie et de gestion des chaussées au Canada et leur permettra de prendre connaissance des éléments nouveaux qui feront partie de la nouvelle édition de cette importante publication.

Les conférenciers comprendront la chercheuse principale du projet ayant conduit à l'élaboration du guide, M^{me} Susan Tighe, Ph. D. (Université de Waterloo), ainsi que la présidente du comité directeur de l'ATC, Marta Juhasz (ministère des Transports de l'Alberta).

En outre, l'année 2014 verra également la tenue d'un colloque axé sur une publication toute récente de l'ATC intitulée *Roadway Lighting Efficiency and Power Reduction Guide*. Les participants à ce colloque y trouveront de l'information sur les moyens pour éclairer les voies publiques en économisant électricité et argent. Il est destiné aux administrateurs municipaux, concepteurs, consultants et fournisseurs qui évaluent, choisissent et installent les systèmes d'éclairage des voies publiques dans une optique d'efficacité énergétique.

Le conférencier lors du colloque, qui aura lieu à Ottawa, le lundi 14 avril, sera Don McLean, président de DMD and Associates Ltd. et principal auteur de la publication. Le colloque se tiendra parallèlement aux réunions techniques du printemps 2014 de l'ATC.

L'ATC est heureuse de s'associer à l'Association québécoise des transports (AQTr) pour offrir des colloques en français axés sur le *Guide national du contrôle de l'érosion et de la sédimentation associées aux projets routiers* de l'ATC. Les colloques auront lieu à divers endroits au Québec. Le calendrier est en préparation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les colloques, y compris pour connaître les dates et les lieux exacts, consultez le site Web de l'ATC ou communiquez avec le Secrétariat à l'adresse seminars@tac-atc.ca ou au 613-736-1350, poste 221. 

NOUVEAUX MEMBRES

L'ATC est heureuse d'accueillir les nouveaux membres ci-après :

CentrePort Canada Inc.

Winnipeg, MB
John Spacek, Vice-President, Planning and Development

C.F. Crozier & Associates

Collingwood, ON
Alexander Fleming

CPCS

Ottawa, ON
Mark Booth

Cruickshank Construction Limited

Kingston, ON
Steve Cruickshank

JRL Consulting

Halifax, NS
Jeff LeBlanc, President

City of Martensville

Martensville, SK
Joe Doxey, Director of Infrastructure and Planning

City of Quesnel

Quesnel, ON
Michael Bolch, Director, Public Works and Engineering

North America Traffic

Port Colborne, ON
Charles Agro, Sales Manager

Haider Talib

Gatineau, QC

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014 DE L'ATC

PRÉSIDENT :

Rob Penny, sous-ministre, Transports Alberta, Edmonton (président du Conseil)

VICE-PRÉSIDENTS :

Claude Carette, directeur des Transports, Ville de Montréal (agent de liaison avec le Conseil des transports urbains)

Gerry Chaput, sous-ministre adjoint, ministère des Transports de l'Ontario, Toronto (vice-président)

Lynne Cowe Falls, professeure agrégée et directrice des étudiants, École de génie, Université de Calgary (agente de liaison avec le Conseil de l'éducation et du développement des ressources humaines)

TRÉSORIER :

Alex Turnbull, président, Westbay Research Inc., Ottawa

PRÉSIDENT SORTANT :

Doug McNeil, sous-ministre, Infrastructure et Transports Manitoba, Winnipeg

MEMBRES :

David Beckley, vice-président, Ingénierie et mise en œuvre, TransLink (Administration des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique), New Westminster

Helena Borges, sous-ministre adjointe, Transports Canada, Ottawa

Stephen Damp, vice-président principal, Division de la construction civile, EllisDon Corporation, Mississauga

Brian Douglas, sous-ministre, Transports et Renouvellement de l'infrastructure, Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown

Jean-Marc Dupuis, sous-ministre, Transports et Infrastructure Nouveau-Brunswick, Fredericton

Greg Gilks, sous-ministre adjoint intérimaire, Politiques et programmes de transport, Transports et Infrastructure Colombie-Britannique, Victoria

Nithi Govindasamy, sous-ministre, Voirie et Infrastructure Saskatchewan, Regina

Mike Johnson, sous-ministre, Voirie et Travaux publics du Yukon, Whitehorse

Dominique Lacoste, présidente-directrice générale, Association québécoise des transports (ATQr), Québec

Paul Lafleche, sous-ministre, Transports et Renouvellement de l'infrastructure Nouvelle-Écosse, Halifax (agent de liaison avec le Conseil de l'environnement)

Anne-Marie Leclerc, sous-ministre adjointe, Infrastructures et technologies, ministère des Transports du Québec, Québec (agente de liaison avec le Conseil des ingénieurs en chef)

Malcolm Logan, directeur général, Transports, Ville de Calgary

Bruce McCuaig, président-directeur-général, Metrolinx (agence des transports de la région du Grand Toronto)

Brent Meade, sous-ministre, Transports et Travaux publics, Terre-Neuve et Labrador, St. John's

Russell Neudorf, sous-ministre, ministère des Transports des Territoires-du-Nord-Ouest, Yellowknife

Ken Reashor, directeur, Transports et Travaux publics, Municipalité régionale d'Halifax

Brad W. Sacher, directeur, Travaux publics, Ville de Winnipeg

Scott Stewart, président-directeur-général, IBI Group, Toronto

Pauloosie Suvega, sous-ministre adjoint, gouvernement du Nunavut, Expansion économique et Transports, Iqaluit

PRÉSIDENTS DES CONSEILS ET GROUPES DE TRAVAIL :

Darren Carter, gestionnaire, Services de l'environnement, Transports Alberta, Edmonton (président du Conseil de l'environnement)

Peter Dzikowski, conseiller de politique principal, Enjeux environnementaux, Transports Alberta (président du Groupe de travail des changements climatiques)

Cindy Lucas, gestionnaire, Services de la division, ministère des Transports de l'Ontario, St. Catharines (présidente du Conseil de l'éducation et du développement des ressources humaines)

Jack MacDonald, directeur général, Services de génie et de l'environnement, Ville de Moncton (président du Conseil des ingénieurs en chef)

Wanda Richarson, directrice, Développement des affaires régionales, Hatch Mott MacDonald, Kitchener (présidente du Conseil des transports urbains)

Rod Sanderson, gestionnaire, Transports et drainage, Ville de Chilliwack (président de Groupe de travail des petites municipalités)

SECRÉTAIRE :

Michel Gravel, directeur général de l'ATC

Prix canadiens en transports 2013 présentés au Congrès de l'ATC

Le ministre d'Infrastructure et Transports Manitoba, l'honorable Steve Ashton, et le président de l'ATC et sous-ministre de Transports Alberta, Rob Penny, ont présenté deux prix canadiens en transports lors de la clôture du congrès 2013 de l'ATC à Winnipeg.

Le Programme canadien des prix en transport (PCPT) souligne le leadership, l'excellence et les réalisations dans tous les modes et segments du secteur des transports. Un panel indépendant de juges représentant divers modes de transport a sélectionné les lauréats après avoir examiné les candidatures provenant de l'ensemble du Canada.

Monsieur **Guy Doré, Ph. D.**, professeur de génie civil à l'Université Laval, a reçu le Prix du mérite pédagogique. Monsieur **Goran Nikolic**, chef de la Planification routière pour la région du Centre, ministère des Transports de l'Ontario (MTO), a reçu le Prix de réalisation.

Le Prix du mérite pédagogique souligne une contribution de longue date à l'avancement de l'enseignement dans le secteur des transports ainsi qu'à la formation des futurs dirigeants du secteur.

Avant de débiter sa carrière dans l'enseignement, M. Doré a rempli plusieurs fonctions au sein du ministère des Transports du Québec, notamment comme chef intérimaire de service à la direction de Laboratoire des chaussées. Il a aidé l'ATC à élaborer le Programme canadien de recherche stratégique routière et le National Research Council à développer le même programme aux États-Unis. Il enseigne actuellement divers cours en génie des chaussées à l'Université Laval et il continue de participer à la recherche sur le comportement et le rendement des chaussées dans les climats froids ainsi que sur l'ingénierie du pergélisol. De plus, il dirige le programme de recherche ARQULUK sur l'ingénierie du pergélisol appliquée aux infrastructures de transport.

À l'été 1997, Guy n'a pas voulu rater l'occasion de poser sa candidature pour obtenir un poste de professeur à l'Université Laval. Lorsque le poste lui a été offert, il l'a accepté avec beaucoup d'enthousiasme.

« Mon premier mandat en tant que professeur impliquait le développement de cours de formation et d'un programme de recherche en génie routier. L'ampleur du défi que représente la remise en état des réseaux routiers provinciaux et municipaux et les montants importants investis par les gouvernements pour la réfection et le renouvellement des infrastructures constituent une source importante de motivation pour les étudiants. Le défi est de les intéresser aux chaussées routières souvent perçues comme moins attrayantes lorsque comparé à d'autres infrastructures comme les ouvrages d'art et les barrages. Lorsqu'on fait réaliser aux étudiants la complexité des interactions dans une structure de chaussée et les conséquences liées à la mauvaise conception ou gestion de cette importante infrastructure, beaucoup adoptent ce domaine de spécialisation. »

Lorsqu'on lui demande comment il est possible d'attirer plus d'étudiants dans le secteur des transports, Guy explique que deux facteurs principaux entrent en ligne de compte.

« Un marché offrant des emplois bien rémunérés et des possibilités d'avancement sont les deux facteurs susceptibles d'attirer les étudiants, » constate Guy. « La bonne nouvelle est que ces conditions sont présentes dans l'industrie. La mauvaise est que les étudiants ne le savent pas en raison du fait qu'ils sont peu exposés au domaine des transports durant leur baccalauréat. Il faut donc intensifier les actions visant à faire prendre conscience aux étudiants des opportunités de carrière en transport. Des activités telles que des exposés donnés par des praticiens dans le cadre de cours ou dans le cadre d'activités parascolaires, l'octroi de subvention pour favoriser la participation d'étudiants à des conférences en transport, l'octroi de bourses au niveau sous-gradué, l'embauche de stagiaires par des entreprises sont toutes susceptibles d'intéresser les jeunes aux carrières en transport. »



Guy Doré a reçu le Prix du mérite pédagogique

Goran Nikolic a reçu le Prix de réalisation pour avoir obtenu, par le biais d'innovations ou d'initiatives touchant un projet ou un programme particulier, des améliorations concrètes et mesurables s'accompagnant d'avantages importants et durables pour les transports.

Au cours des dix dernières années, M. Nikolic a réussi des percées importantes en génie des transports. Il a dirigé les travaux visant à concevoir, développer et promouvoir des technologies de simulation du MTO ainsi qu'à fournir l'assistance technique nécessaire.

« La simulation du trafic constitue un grand pas en avant dans la représentation et l'évaluation des conditions d'écoulement de la circulation routière, » explique Goran. « Mes travaux nous ont permis de créer un cadre de simulation novateur (intégrant les simulations à grande, moyenne et petite échelle), qui peut fournir de l'information cruciale aux décideurs relativement aux projets et aux programmes du MTO. »

(suite de la page 8)

Dans son numéro d'avril et mai 2012, le *Traffic Technology International Journal* a souligné que le MTO était un chef de file à l'échelle internationale dans le développement et l'application d'outils de simulation du trafic.



Goran Nikolic a reçu le Prix de réalisation

« La simulation du trafic fait désormais partie intégrante des projets du MTO qui peuvent en bénéficier, » souligne Goran. Par conséquent, les connaissances sont diffusées et l'utilisation de la simulation du trafic est devenue monnaie courante parmi les experts-conseils en transports de l'Ontario. »

Dans son rôle à la tête de l'organisme d'ingénierie de la circulation le plus influent au Canada, Goran a su mettre à profit cette innovation technologique et faire les efforts de promotion nécessaire, ce qui a permis au ministère et aux contribuables de cette province de réaliser des économies considérables et ce qui a réduit les problèmes de circulation routière subis par les automobilistes. Les progrès ont été réalisés grâce aux instruments d'analyse rattachés aux stratégies novatrices de gestion de la circulation routière qui sont appliquées lors de la remise en état des routes et des ponts de la province.

Goran a su mettre à contribution ses qualités de chef de file lorsqu'il a œuvré dans la gestion des évacuations d'urgence (aux centrales nucléaires de Darlington et de Pickering), dans la planification et la mise en œuvre des voies réservées et des carrefours giratoires ainsi que dans la gestion des zones de travaux routiers.

« On ne surestimera jamais l'importance de continuer d'améliorer les progiciels de simulation du trafic en se fondant sur l'expérience des utilisateurs, ajoute en terminant Goran. C'est un outil vital de développement du secteur. » 

'Contacts Emploi' se rajoutent au Programme des bourses de la Fondation de l'ATC



La Fondation de l'Association des transports du Canada (ATC) a lancé son programme de bourses d'études afin d'appuyer et d'encourager les jeunes étudiants compétents qui poursuivent leurs études collégiales et universitaires (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) et envisagent une carrière en transports.

Les détails complets et les formulaires de demande sont affichés dans la rubrique de la Fondation de l'ATC à www.tac-atc.ca. **La date d'échéance des demandes est le 17 février 2014.**

Un nouveau et excitant élément s'est rajouté au Programme des bourses d'études de la Fondation de l'ATC. **Contacts Emploi** offrira un moyen aux principaux donateurs de la Fondation de relier les requérants en tête de liste (récipiendaires et finalistes) aux occasions d'emploi futures dans leur organisation.

Au cours du processus de révision finale, les requérants en tête de liste auront l'option de soumettre de l'information sur leurs intérêts futurs en matière d'emploi avec leur curriculum vitae. Chaque automne, suite à la remise des bourses d'études, cette information

sera compilée et partagée avec les organisations donatrices principales de la Fondation de l'ATC afin qu'elles puissent envisager l'embauche potentielle de nouveaux candidats.

Les dons provenant des organisations souhaitant appuyer la Fondation de l'ATC, soit par l'entremise d'une bourse d'études baptisée ou par un don au fonds général du programme, peuvent encore être envoyés pour 2014! Les bourses de la Fondation de l'ATC appuient maintenant l'éducation liée aux disciplines en matière de transport ET relient les employeurs des domaines des routes et des transports avec les jeunes professionnels compétents qui débutent dans l'industrie.

Pour en apprendre davantage, communiquez avec le directeur général de la Fondation de l'ATC, Brian Henderson, à brianhenderson@rogers.com ou 416-225-6744.

Si vous souhaitez travailler avec la Fondation de l'ATC vers l'atteinte de leur vision, contactez foundation@tac-atc.ca.

Améliorer la sécurité routière en milieu municipal québécois

Au Québec, on dénombre plus de 1100 municipalités locales, et plus de la moitié des accidents corporels se produisent sur le réseau routier dont elles ont la responsabilité. Les municipalités jouent donc un rôle important pour améliorer le bilan de la sécurité routière.

Dans cette perspective, le premier rapport de la *Table québécoise de la sécurité routière*, déposé en juillet 2007, avait proposé trois recommandations visant à renforcer le partenariat avec le milieu municipal : partager avec les municipalités des connaissances et des outils d'intervention; prévoir des mécanismes de concertation adaptés aux réalités locales ou régionales; et prévoir une aide financière pour les actions de sécurité routière menées par les municipalités.

Ces recommandations se sont concrétisées dans de nombreuses actions. Ainsi, plusieurs documents ont été produits à l'intention des élus, des gestionnaires et du personnel technique des municipalités et des firmes de génie conseil dans divers domaines de la sécurité routière.

Mécanismes de concertation

La deuxième recommandation a donné lieu à deux projets pilotes de concertation pour élaborer un diagnostic et un plan d'action de sécurité routière sur le réseau municipal. Le premier s'est déroulé de janvier 2010 à août 2011 dans sept municipalités de la municipalité régionale du comté (MRC) de Roussillon desservies par la Régie intermunicipale de police Roussillon; ce territoire, principalement urbain et péri-urbain, se trouve en périphérie de l'agglomération de Montréal. Le deuxième projet pilote a débuté en avril 2012 dans la MRC d'Arthabaska, qui est située dans le Centre-du-Québec et qui regroupe 23 municipalités majoritairement à caractère rural.

Le premier projet pilote a permis de développer une méthodologie innovante de diagnostic, ainsi qu'une stratégie de partenariat et un mode d'organisation adaptés aux caractéristiques du territoire. Il a également donné lieu à plusieurs enseignements, sur le plan de la collecte des données nécessaires, de la qualité des données disponibles, de l'organisation du projet et des compétences requises, ainsi que pour la mise en place d'un partenariat susceptible de perdurer lors de la mise en œuvre du plan d'action. Le deuxième projet pilote permet de vérifier l'applicabilité de ces résultats et d'adapter la méthodologie et la démarche de concertation à un milieu plus rural.

Aide financière

Comme le mentionnait la *Table québécoise de la sécurité routière* dans son rapport de recommandations, les ressources limitées dont disposent


certaines municipalités ne leur permettent pas toujours de se fixer des objectifs ambitieux en matière d'intervention en sécurité routière. Les coûts associés peuvent en effet être importants. C'est dans cette perspective qu'une aide financière aux municipalités était recommandée.

Plusieurs programmes sont déjà en place pour aider financièrement les municipalités à réaliser des travaux d'amélioration du réseau routier dont elles ont la responsabilité. Ils sont gérés soit par le ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, soit par le ministère des Transports.

De plus, dans son budget 2012-2013, le gouvernement du Québec a annoncé des mesures immédiates pour appuyer le milieu municipal, parmi lesquelles une enveloppe permettant aux MRC de planifier les besoins de travaux sur le réseau routier municipal. Ainsi, en septembre 2012, était lancé le programme Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM), qui vise à soutenir les organismes municipaux dans la planification des interventions les plus performantes sur leur réseau routier pour améliorer la sécurité routière sur leur territoire.

Le PISRMM s'adresse aux MRC, aux agglomérations, aux municipalités exerçant des compétences de MRC ainsi qu'aux agglomérations de plus de 100 000 habitants. Il permet de financer jusqu'à 100 % la réalisation d'un plan diagnostic et d'un plan d'action en sécurité routière sur le réseau municipal. Le plan d'action peut comprendre des actions dans les domaines de l'amélioration des infrastructures routières, la sensibilisation et l'éducation, le contrôle policier et la réglementation. La concertation est une étape incontournable de la réalisation d'un PISRMM.

Plusieurs organismes vont bénéficier de l'aide financière accordée par ce programme. Avec les programmes d'aide déjà existants, les municipalités auront ainsi les connaissances et les outils indispensables à l'établissement d'une concertation durable entre tous les partenaires, pour mettre en œuvre des interventions performantes qui amélioreront la sécurité routière dans leur territoire.

Toute l'information qui peut être utile aux municipalités en matière de sécurité routière est rassemblée sur le site Internet du Ministère des Transports, dans la section Partenaires – Municipalités – Sécurité routière. 

Mise à jour sur les critères applicables aux feux pour piétons

On s'affaire présentement à mettre à jour le manuel de l'ACT définissant les critères applicables aux feux pour piétons, intitulé *Traffic Signal Warrant Handbook*.

Cette mise à jour résulte d'un projet réalisé à la demande du Comité permanent de la planification des transports et de la recherche. Elle intègre au manuel une méthode permettant aux praticiens de déterminer s'il est justifié d'installer un feu pour piétons à une intersection.

La nouvelle version du manuel s'intitulera *Traffic Signal and Pedestrian Signal Head Warrant Handbook*, et elle sera accompagnée d'un outil de calcul. Elle permettra de déterminer si l'intersection répond aux critères justifiant la présence d'un feu pour piétons à une intersection déjà munie d'un feu de circulation. Elle comprend des notes permettant de préciser les raisons éventuelles pour lesquelles la présence d'un feu pour piétons n'est pas justifiable : faible présence de piétons; durée insuffisante du feu vert pour permettre aux piétons de traverser sans danger; complexité du fonctionnement de la signalisation ne permettant pas d'envisager sans difficulté importante la présence d'un feu pour piétons.

Le modèle de justification des feux pour piéton repose sur une méthode de calcul des conflits par produit croisé, qui a été mise au point à la suite d'un examen des pratiques, des politiques, des règlements municipaux et des autres mesures appliquées à l'échelon municipal pour déterminer s'il y a effectivement lieu d'installer des feux pour piétons. Une étude exhaustive des pratiques actuelles relativement aux feux pour piétons, dans diverses municipalités, a été effectuée également. La réalisation de ce projet a été confiée à AECOM.

Le manuel précise les données à entrer pour procéder à une analyse selon les critères définis ainsi que la formule de calcul rattachée à chaque critère. Il présente en outre un certain nombre d'études de cas pour aider les praticiens à comprendre comment appliquer la grille des critères et pour les informer sur la sensibilité de chaque composant de la méthode.

Des ajouts devront être faits dans la prochaine édition du *Manuel canadien de la signalisation routière* (partie B, division 2), concernant les lignes directrices pour l'installation de la signalisation routière, afin de tenir compte des modifications apportées à la méthode d'application des critères de justification.

Les partenaires qui financent ce projet sont : **Transports Canada, Transports Alberta, Transports et Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse, le ministère des Transports de l'Ontario, le ministère des Transports du Québec, la municipalité régionale de Halifax, la municipalité régionale de Waterloo** et les **villes de Burlington, Calgary, Edmonton, Hamilton, Montréal, Ottawa, Saskatoon, Toronto, Vancouver** et **Winnipeg**. 

Nouvelles lignes directrices pour la vitesse de marche des piétons

Les résultats de l'étude qui vient d'être réalisée sur la vitesse de marche des piétons aux intersections munies de feux de circulation donneront lieu à des modifications du *Manuel canadien de la signalisation routière*.

La pratique courante jusqu'à maintenant consistait à utiliser la valeur de 1,2 m/s comme vitesse de marche pour calculer la durée des feux de circulation, à moins que l'intersection soit fréquentée par un grand nombre de piétons âgés. Or, l'étude récente, réalisée à la demande du Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation, conclut qu'il vaut mieux utiliser des vitesses de marche variant entre 0,8 et 1,0 m/s pour fixer la durée des feux de circulation dans l'environnement canadien. Le choix de la vitesse de marche appropriée, dans cette fourchette, devrait être déterminé par le pourcentage de piétons âgés qui empruntent l'intersection ainsi que par le pourcentage de piétons utilisant des appareils d'aide à la mobilité.

Les auteurs de l'étude, réalisée par MORR Transportation Consulting, constatent qu'en utilisant une vitesse de marche de 1,2 m/s dans les calculs, on exclut environ un tiers des piétons âgés et environ 90 % des piétons ayant recours à un appareil d'aide à la mobilité, comme une marchette ou une canne. Le rapport de l'étude peut être obtenu dans la bibliothèque de l'ATC.

Marcher est une activité vitale qui a beaucoup d'avantages, notamment une amélioration de la santé, une réduction des émissions polluantes et un accroissement de qualité de vie, dans l'ensemble. Pour que le système de transport soit viable, équitable et sûr, il doit clairement tenir compte des besoins des usagers.

Les partenaires ayant financé ce projet sont : **Transports Canada, Transports Alberta, Infrastructure et Transports Manitoba, Transports et Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse, le ministère des Transports de l'Ontario, le ministère des Transports du Québec, la municipalité régionale de Halifax, la municipalité régionale de Waterloo** et les **villes de Burlington, Calgary, Edmonton, Hamilton, Montréal, Ottawa, Saskatoon, Toronto, Vancouver** et **Winnipeg**.

L'ATC lance un projet sur les services de transport en commun

L'ATC a lancé un nouveau projet qui élaborera des lignes directrices pour aider les collectivités à concevoir et mettre en œuvre des services de transport en commun. Un comité directeur sera formé prochainement et le mandat sera bientôt rédigé.

Au début de 2014, un appel sera diffusé pour inviter les experts-conseils à faire une proposition en vue d'obtenir le contrat pour réaliser ce travail.

Recommandées par le Conseil des transports urbains du Comité permanent de la planification des transports et de la recherche de l'ATC, les lignes directrices aideront les municipalités à mettre en œuvre leurs plans d'élaboration des services de transport en commun ainsi que leurs stratégies d'aménagement du territoire pour encourager la population à avoir recours à ces services.

La croissance démographique des municipalités et la nécessité bien établie de les doter de systèmes de transport plus viables ont déclenché un regain d'intérêt pour les services de transport en commun au Canada. Une communauté urbaine qui envisage de se doter d'un tel

système ou de donner de l'expansion à celui qu'elle possède déjà doit évaluer les choix et opter pour une approche bien adaptée à son plan actuel ou futur d'aménagement du territoire. L'approche doit tenir compte de la capacité financière de la municipalité et doit répondre aux besoins d'accès et de mobilité de ses habitants.

Les approches et les pratiques exemplaires actuelles dans la conception et la mise en œuvre de services de transport en commun seront étudiées dans le cadre du nouveau projet. On définira la gamme des modèles de fonctionnement ainsi que les applications appropriées pour répondre à tous les besoins de mobilité dans la population. De plus, on examinera les lignes directrices existantes pour l'estimation des coûts en capital et des coûts d'exploitation pour des approches et des niveaux de services types, y compris les sources potentielles de financement des dépenses en capital et des dépenses d'exploitation.

Les partenaires finançant ce projet sont **Infrastructure et Transports Manitoba**, le **ministère des Transports de l'Ontario**, le **ministère des Transports du Québec**, **Transports Canada**, la **municipalité régionale de Halifax** et les **villes de Calgary** et de **Saskatoon**. 

Organisations invitées à remplir le questionnaire d'enquête de recherche en transports

L'Association des transports du Canada (ATC) invite les organisations à remplir le questionnaire d'enquête sur la recherche et le développement. L'ATC réalise actuellement son enquête annuelle de répertoriage des projets de recherche en transports de surface au Canada.

La participation à cette enquête est importante car les résultats servent à accroître l'échange de connaissances entre les experts en transports routier et ferroviaire. Les renseignements compilés dans le cadre de cette enquête sont communiqués sur support électronique à l'Organisation de coopération et de développement économiques, où ils sont intégrés à la base de données de la Documentation internationale de la recherche sur les transports, ainsi qu'au Transportation Research Board (TRB).

La portion canadienne de cette banque internationale de données peut être consultée dans le site Web de l'ATC. On y trouve les résumés de plus de 2 000 projets de recherche provenant de plus de 120 organisations canadiennes de recherche, dont Transports Canada, le Conseil national de recherches, les administrations provinciales et territoriales des transports, les universités, les associations, les municipalités, les entreprises privées et d'autres organismes de recherche.

Vous pouvez accéder le questionnaire d'enquête dans la rubrique de la bibliothèque du site Web de l'ATC à www.tac-atc.ca ou en communiquant auprès du Service d'information sur les transports de l'ATC à tis@tac-atc.ca. 

NOS MEMBRES À L'ŒUVRE

L'industrie canadienne du ciment et du béton annonce la formation du **Conseil canadien du béton**, un regroupement d'associations nationales et provinciales rassemblant des fabricants des secteurs canadiens du ciment et du béton, y compris l'**Association canadienne du ciment**. La mission du Conseil est de promouvoir le rôle de chef de file que joue l'industrie dans le domaine de la construction durable et de mettre de l'avant la valeur sociale, environnementale et économique du béton ainsi que des produits et des systèmes en béton.

Le **Transportation Research Board (TRB)** a décerné le prix Roy W. Crum de reconnaissance pour services exceptionnels à **Ralph Haas, Ph. D.**, professeur émérite titulaire de la chaire de génie Norman W. McLeod, au département de génie civil de l'Université de Waterloo. M. Haas voit ainsi soulignée la vaste gamme de travaux de recherche qu'il a réalisés dans le domaine du génie et de la gestion des chaussées et dans le domaine des infrastructures civiles, au cours des cinquante dernières années.

L'étude réalisée par **Delcan Corporation** sur les déplacements au centre-ville, qui a cerné des moyens de créer des rues vivantes, inclusives et accessibles pour les résidents et les visiteurs du quartier central des affaires d'Ottawa, a valu à cette société un prix du mérite remis par l'International Downtown Association ainsi qu'un autre prix du mérite remis par la **Ville d'Ottawa**, dans le cadre de son programme de Prix de l'esthétique urbaine. Le but de cette étude est de trouver comment tirer parti des possibilités de transformation qui s'offrent à la ville grâce à son investissement dans la Ligne de la Confédération du réseau de trains légers, qui est en cours de construction.

ÉVÉNEMENTS À VENIR ~ 2014

93^e assemblée annuelle du Transportation Research Board

Du 12 au 16 janvier,
à Washington (DC)
Tél. : (202) 334-2934
<http://www.trb.org/AnnualMeeting2014/annualmeeting2014.aspx>

Congrès international de la viabilité hivernale – Association mondiale de la route (AIPCR)

Du 4 au 7 février,
à Andorre la Vella
<http://www.aipcrandorra2014.org/?lang=en>

Conférence et Salon professionnel sur les collectivités durables

Du 11 au 13 février,
à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Tél. : (613) 241-5221
<http://www.fcm.ca/accueil/evénements.htm>

13^e congrès international sur l'ingénierie de la circulation et du transport

Les 25 et 26 février,
à Tehran (Iran)
<http://ictte.ir/en/>

Congrès annuel de l'Association canadienne de construction

Du 8 au 14 mars,
à Panama City (Panama)
Tél. : (613) 236-9455
<http://www.cca-acc.com/en/events/annual-conference>

Conférence technique et exposition de l'Institute of Transportation Engineers

Du 9 au 12 mars,
à Miami (Floride)
Tél. : (202) 785-0060
<http://www.ite.org/meetings/index.asp>

49^e congrès annuel - Association québécoise des transports (AQTr)

Du 31 mars au 2 avril,
à Québec (Québec)
Tél. : (418) 948-8850
<http://www.aqtr.qc.ca/index.php/fr/component/flexicontent/item/397>

Réunions techniques du printemps de l'ATC

Du 9 au 15 avril,
à Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 736-1350
www.tac-atc.ca

Assemblée annuelle du CCATM

Du 25 au 28 mai,
à Toronto (Ontario)
Tél. : (613) 736-1003
<http://ccmta.ca/en/component/ohanah/2014-ccmta-annual-meeting>

Congrès annuel de la Société canadienne du génie civil

Du 28 au 31 mai,
à Halifax (Nouvelle-Écosse)
Tél. : (514) 933-2634
<http://www.csce.ca/>

Congrès annuel / Salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités

Du 30 mai au 2 juin,
à Niagara Falls (Ontario)
Tél. : (613) 241-5221
<http://www.fcm.ca/home/events/>

Conférence annuelle du Groupe de recherches sur les transports au Canada

Du 1^{er} au 4 juin,
à Windsor (Ontario)
Tél. : (519) 421-9701
www.ctrf.ca/

Conférence annuelle de la Société des systèmes de transport intelligents du Canada

Du 1^{er} au 4 juin,
à Victoria (Colombie-Britannique)
Tél. : (905) 471-2970
<http://www.itscanada.ca/events/index.html>

Congrès annuel de l'Institut canadien des urbanistes

Du 9 au 12 juillet,
à Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Tél. : (613) 237-7526
<http://peoplematter2014.ca/>

Réunions d'automne de l'ATC

Du 26 au 28 septembre,
à Montréal (Québec)
Tél. : (613) 736-1350
www.tac-atc.ca

Congrès et l'exposition de l'ATC

Du 28 septembre au 1^{er} octobre,
à Montréal (Québec)
Tél. : (613) 736-1350
www.tac-atc.ca

Un moment dans l'histoire – Événements importants du secteur des transports

La chronique Un moment dans l'histoire relate des anecdotes et des images historiques sur les événements importants du secteur canadien des transports, en préparation pour le centenaire de 2014 de l'ATC.

L'ATC organise un salon sur le rôle du transport dans le développement du Canada et de ses communautés.

Cette exposition historique du passé, du présent et de l'avenir du transport au Canada offrira des composantes en ligne et en personne, dont l'événement physique qui se tiendra au Congrès et l'exposition de 2014 de l'ATC à Montréal, et un salon virtuel présentant des archives détaillées et du contenu exclusif en ligne.

Le salon soulignera le thème à l'aide de la route transcanadienne comme point central du contenu de l'exposition. Au long du parcours de la route transcanadienne, les participants se renseigneront sur des défis et des enjeux, ainsi que des faits saillants et les composantes principales des transports provenant des provinces et des villes. La route se terminera avec un aperçu de l'avenir du transport : autobus et vélos électriques, et voitures sans conducteur. Ces artefacts renseigneront les congressistes et le grand public sur les défis à venir au cours des prochaines décennies.

Les enjeux spécifiques liés aux transports seront également présentés, dont la sécurité routière, les transports urbains/alternatifs, les transports durables, et plus. Ces thèmes représentent d'excellentes occasions pour les organisations partenaires potentielles et leur travail de participer au salon.

Nous remercions les membres et les organisations participantes qui ont contribué des photos et des vidéos historiques qui seront présentées au salon des transports et d'autres composantes de *Transport 2014* dont le livre électronique, le site Web et la production des vignettes vidéos.



Photo : Tramway à Montréal, 1914. Source: Ville de Montréal



Photo : Rue Bleury, Montréal, 1912. Source: ATC

Dans le cadre de la campagne *Transport 2014*, l'ATC produira un livre électronique qui soulignera le passé, le présent et l'avenir des réalisations en matière de transport canadien. *Les transports au Canada : Transformer le tissu de notre pays*, renfermera 13 chapitres, rédigés par des experts dans les domaines des transports et des routes, qui seront publiés périodiquement au cours de 2014. La préface du livre électronique est présentée dans les pages suivantes.

LES TRANSPORTS AU CANADA:



TRANSFORMER LE TISSU DE NOTRE PAYS



Transport
2014
DU PASSÉ VERS L'AVENIR

ATC
Association des transports
du Canada



LES TRANSPORTS AU CANADA:

TRANSFORMER LE TISSU DE NOTRE PAYS



REMERCIEMENTS

L'élaboration du livre *Les transports au Canada: transformer le tissu de notre pays* a été guidée par un groupe d'individus engagés représentant un échantillon de membres de l'Association des transports du Canada (ATC). L'ATC remercie ces individus ainsi que leurs agences pour leurs contributions à ce projet.

Geoffrey Noxon (réviseur)

Noxon Associates Limited

Luc Couture

MMM Group Limited

Lynne Cowe Falls

Université de Calgary

Jeannette Montufar

Université du Manitoba

Kumar Ranjan

Municipalité régionale du Niagara

L'ouvrage *Les transports au Canada* a été produit grâce au soutien des partenaires principaux de financement de *Transport 2014*.

Veuillez consulter la liste complète des partenaires à la fin du présent titre.

Montréal 



LES TRANSPORTS AU CANADA:

TRANSFORMER LE TISSU DE NOTRE PAYS



PRÉFACE



Ucal-Henri Dandurand, le premier président de l'ACBR (Gracieuseté du Centre d'histoire de Montréal, fonds Dandurand)

En 2014, l'Association des transports du Canada (ATC) célèbre son centenaire, un jalon excitant. Toute une réussite pour une organisation née en 1914 suite aux efforts de 302 automobilistes enthousiastes – des pionniers qui ont réalisé que l'automobile transformerait le transport et que le Canada nécessitait de meilleures routes afin d'accompagner cette révolution..

Pour marquer son 100e anniversaire, l'ATC a lancé *Transport 2014*, une célébration du passé vers l'avenir des transports au Canada. L'évolution de l'ATC est intimement liée à l'histoire des transports au Canada, des chemins de terre aux autoroutes ultramodernes et aux systèmes de transport multimodaux. Tout un voyage !



Rue Bleury 1912

Même si l'association a grandi et évolué au cours du dernier siècle, elle a continué de promouvoir la prestation de services de transport efficaces, efficaces et sécuritaires en vue d'appuyer le développement économique et social du Canada. L'ATC demeure déterminée à être un forum impartial permettant aux professionnels du transport d'échanger des idées, de l'information et de la recherche, en lien avec sa devise « *Relier les gens et le savoir* ».

La contribution de l'association au transport au Canada depuis plus de 100 ans a été rien de moins que remarquable. L'ATC a été un chef de file dans la construction de la route transcanadienne, une étape clé dans l'édification de notre nation. Elle a aidé à rendre les rues et les routes canadiennes parmi les plus sécuritaires du monde en facilitant l'élaboration de normes et pratiques nationales et en encourageant l'harmonisation des réglementations. Au fil des ans, l'ATC a gagné du respect et de l'influence grâce à ses recherches, au développement de bonnes pratiques et aux activités de transfert de connaissances telles que des cours et des séminaires.



Délégués de conférence de 1926

L'ATC insiste depuis longtemps sur la nécessité de soutenir les étudiants intéressés par le transport et a joué un rôle essentiel dans l'éducation des futurs dirigeants du transport au Canada. Depuis plus de 60 ans, de talentueux étudiants canadiens ont bénéficié de bourses d'études accordées par l'ATC et, plus récemment, par la Fondation de l'ATC.

Alors que le paysage du transport au Canada a évolué au cours du dernier siècle, l'ATC s'est ajustée à ces changements. Le mandat de l'association a été élargi durant les années 1970 et 1980 afin d'y inclure tous les modes de transport. Puis, au début des années 2000, l'ATC est retournée à son orientation de base, à savoir les routes et les infrastructures connexes ainsi que le transport urbain. Plus récemment, elle s'est adaptée afin de faire face aux problématiques émergentes telles que le développement durable, les changements climatiques et les

besoins des petites municipalités.

L'expérience de l'ATC au cours du dernier siècle a jeté les bases de sa vision : « **Le Canada sera un chef de file mondial du savoir en matière de transport, au bénéfice de sa population, de son économie et de son environnement. On reconnaîtra l'ATC pour sa capacité de développer l'expertise technique et d'échanger l'information nécessaires pour atteindre cette position et la maintenir** ».

Grâce aux efforts des membres et des bénévoles de l'ATC, cette vision deviendra sûrement réalité dans un avenir rapproché !

Bon centenaire !

Michel Gravel, Directeur général de l'ATC



Programme de 1914

UN REGARD À TRAVERS LE TEMPS

En mai 1914, le premier Congrès international des bonnes routes tenu au Canada a eu lieu à Montréal. Il a donné naissance au mouvement national des bonnes routes et à l'incorporation de l'Association canadienne des bonnes routes (ACBR) en 1917. Cette organisation a été rebaptisée Association des routes et transports du Canada (ARTC) en 1970, qui devint à son tour l'Association des transports du Canada (ATC) en 1990.

L'ATC a commémoré deux grandes étapes auparavant. En 1964, l'ACBR a célébré son jubilé d'or par un symposium sur les équipements et la construction à Toronto, suivi d'une réunion annuelle à Montréal, coïncidant au 50e anniversaire du ministère des Transports du Québec.

En 1974, l'ARTC a fêté son anniversaire de diamant en organisant un symposium d'une journée à Montréal avec le ministère des Transports du Québec, qui fêtait lui aussi son 60e anniversaire, lors de la Semaine nationale des transports. Cela fut suivi par le congrès annuel de l'ARTC à Toronto, qui a débuté par une journée internationale.



LES TRANSPORTS AU CANADA:

TRANSFORMER LE TISSU DE NOTRE PAYS



PARTENAIRES

Nous remercions les partenaires de financement de la campagne Transport 2014 de l'Association des transports du Canada (ATC) pour leur soutien durant l'anniversaire du centenaire de l'association.

Montréal 

Yukon
Voies et Travaux publics

Alberta
Government

Niagara  Region

Canadian Construction Association